



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Sainte-Famille Î.O., Qué.

Séance ordinaire du Conseil municipal de Sainte-Famille-de-l'Île-d'Orléans, tenue à la salle du conseil municipal le 5^e jour du mois de mai 2025, à 20 h 00, sous la présidence de monsieur le maire Jean-Pierre Turcotte.

M. Jean-Pierre Turcotte, maire, souhaite la bienvenue, constate le quorum et déclare la séance ouverte à vingt heures.

Sont également présents (e) :

Madame la conseillère: Sylvie DeBlois

Messieurs les conseillers: Jean-Baptiste Alagnoux
Yves Lévesque
Bruno Simard
Richard Therrien
Marc-Antoine Turcotte

La directrice générale / greffière-trésorière, Mme Sylvie Beaulieu, agit comme secrétaire d'assemblée.

ORDRE DU JOUR

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour.
2. Adoption de procès-verbal de la séance ordinaire du 7 avril 2025.
3. Suite de ces séances.
4. Correspondances.
5. Adoptions des dépenses.
6. Dépôt du rapport du maire sur les faits saillants.
7. Résolution-Embauche étudiant.
8. Résolution-Embauche préposé à l'entretien.
9. Résolution-Embauche pompier volontaire.
10. Résolution-Demande de soutien financier: Le Chœur de l'Isle d'Orléans.
11. Résolution-Achat rideau de gymnase.
12. Divers.
- 12.1 Résolution-Réfection de 2 toitures en tôle.
13. Rapport des élus sur les divers comités.
14. Période de questions.
15. Levée ou ajournement de la séance.



25-044
Résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Sainte-Famille I.O., Qué.

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR.

Sur une proposition de Yves Lévesque, Appuyée par Marc-Antoine Turcotte, Il est résolu à l'unanimité des conseillers(ères) que l'ordre du jour précité soit adopté.

2. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 7 AVRIL 2025.

Sur une proposition de Sylvie DeBlois, Appuyée par Marc-Antoine Turcotte, Il est résolu à l'unanimité des conseillers(ères) de procéder à l'adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 7 avril 2025.

25-045

3. SUITE DE CES SÉANCES.

4. CORRESPONDANCE.

5. ADOPTION DES DÉPENSES.

Les membres du conseil municipal prennent connaissance de la liste des comptes à payer soumise par la directrice générale/secrétaire-trésorière.

25-046

Sur une proposition de Jean-Baptiste Alagnoux, Appuyée par Bruno Simard, Il est résolu à l'unanimité des conseillers(ères) d'autoriser le paiement des factures du mois d'avril totalisant 78 777.88 \$ ainsi que les comptes à payer au montant de 6 118.07 \$, et que le maire et la directrice générale/greffière-trésorière soient autorisés à signer les chèques pour et au nom de la Municipalité de Sainte-Famille-de-l'Île-d'Orléans.



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de
Sainte-Famille Î.O., Qué.

6. DÉPÔT DU RAPPORT DU MAIRE SUR LES FAITS SAILLANTS.

RAPPORT DU MAIRE DES FAITS SAILLANTS

Conformément aux dispositions de l'article 176.2.2 du Code municipal du Québec, en cette séance ordinaire du conseil municipal du 5 mai 2025, il me fait plaisir de partager aux citoyens, les faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur externe pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2024, tel que vérifié par Malette Société de comptables professionnels agréés.

Municipalité de Sainte-Famille-de-l'Île-d'Orléans

	2023	2023	2024	2024
	Budget	Résultats	Budget	Résultats
Revenus				
Taxes	1 126 890 \$	1 153 104 \$	1 206 662 \$	1 238 496 \$
Transferts	37 549 \$	25 451 \$	50 330 \$	79 199 \$
Services rendus	73 557 \$	81 660 \$	73 051 \$	105 144 \$
Imposition de droits	7 100 \$	30 424 \$	7 100 \$	84 210 \$
Amendes et Pénalités	700 \$	2 834 \$	700 \$	3 304 \$
Autres revenus d'intérêt	2 610 \$	6 254 \$	2 000 \$	7 160 \$
Autres revenus	5 000 \$	18 589 \$	5 000 \$	27 458 \$
Total des revenus	1 233 406 \$	1 318 316 \$	1 344 843 \$	1 548 971 \$
Dépenses				
Administration générale	450 277 \$	427 112 \$	504 402 \$	519 131 \$
Sécurité Publique	2 69 933 \$	2 58 680 \$	2 68 015 \$	2 96 600 \$
Transport	47 105 \$	53 452 \$	48 185 \$	71 161 \$
Hygiène du milieu	135 948 \$	144 789 \$	156 086 \$	163 428 \$
Aménagement urbain/m	7 000 \$	20 379 \$	7 525 \$	8 090 \$
Loisirs et Culture	218 200 \$	238 150 \$	222 250 \$	229 380 \$
Frais de financement	15 378 \$	30 890 \$	26 765 \$	32 141 \$
	1 143 841 \$	1 163 452 \$	1 233 228 \$	1 319 941 \$
Amortissement des immos		357 296 \$		381 105 \$
	1 143 841 \$	1 520 748 \$	1 233 228 \$	1 701 046 \$
Excédent (déficit) de l'exer	89 565 \$	202 432 \$	111 615 \$	(356 075) \$
Conciliation à des fins fiscales				
Immobilisations				
Amortissement des immobilisations		357 296 \$		381 105 \$
Prêts				
Remboursement		1 529 \$		
Financement				
Remboursement de la det	(99 815) \$	(100 167) \$	(101 615) \$	(101 967) \$
Affectations				
Activités d'investissement	(10 000) \$	(24 719) \$	(10 000) \$	(8 893) \$
Excédent accumulé non affecté				
Excédent accumulé affecté	20 250 \$	20 250 \$		
	10 250 \$	(4 469) \$		
	(89 565) \$	254 188 \$		275 245 \$
Excédent de fonctionnement		51 757 \$		119 170 \$
de l'exercice à des fins fiscales				

Réalisations 2024.

- Porte Bureau municipal
- Amélioration terrain de jeux (Clôture- réfection bâtiment)
- Achat véhicule travaux public
- Aménagement terrain pickleball
- Fillet cours d'école
- Acquisition équipement station

Planification 2025.

- Poursuite du projet du Quai.
- Acquisition de terrain
- Construction Caserne incendie
- Toiture École
- Remplacer les enseignes (Municipalité)

7. RÉOLUTION-EMBAUCHE ÉTUDIANT.

ATTENDU QUE le conseil municipal désire procéder à l'embauche d'étudiant, afin de combler les besoins saisonniers.

ATTENDU QUE les tâches confiées à l'étudiant seront supervisées par le responsable des travaux publics.



Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Sainte-Famille I.O., Qué.

ATTENDU QUE l'étudiant sera rémunéré conformément au taux général du salaire minimum établi pour le gouvernement du Québec soit un montant de 16.10 \$ l'heure.

25-047

EN CONSÉQUENCE, sur une proposition de Yves Lévesque, **Appuyée par** Sylvie DeBlois, et résolu à l'unanimité de procéder à l'embauche de Tudwal Alagnoux.

8. RESOLUTION-EMBAUCHE PREPOSE A L'ENTRETIEN.

REMIS

9. RESOLUTION-EMBAUCHE POMPIER VOLONTAIRE.

ATTENDU QUE le conseil municipal, a pris connaissance des recommandations du Directeur de Sécurité Incendie.

25-048

EN CONSÉQUENCE, sur une proposition de Marc-Antoine Turcotte, **Appuyée par** Richard Therrien, **Il est résolu à l'unanimité des conseillers (ères)** que la Municipalité de Sainte-Famille-de-L'Île-d'Orléans, confirme l'embauche de M. Denis Tremblay, comme « pompier volontaire ».

10. RESOLUTION-DEMANDE DE SOUTIEN FINANCIER LE CHŒUR DE L'ISLE D'ORLEANS.

25-049

Sur une proposition de Bruno Simard, **Appuyée par** Yves Lévesque, **Il est résolu à l'unanimité des conseillers (ères)**, d'accorder un montant de 100 \$ à l'organisme.

11. RÉOLUTION-ACHAT RIDEAU GYMNAS.

REMIS

12. DIVERS.

12.1. RESOLUTION-CONTRAT REFECTION DE 2 TOITURES TOLES.

REMIS

13. RAPPORT DES ELUS SUR LES DIVERS COMITES.

14. PERIODE DE QUESTIONS.

15. LEVEE OU AJOURNEMENT DE LA SEANCE.

25-050

Sur une proposition de Richard Therrien, **Il est résolu à l'unanimité** que la séance soit levée à 20 h 40.


Sylvie Beaulieu g.m.a.
Directrice générale Greffière-trésorière


Jean-Pierre Turcotte, Maire

Je, Jean-Pierre Turcotte, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal